

## FORMULAIRE DE DEMANDE BAC DE RECYCLAGE

### Pour les résidences de huit logements et moins

Je désire obtenir un :

- ☐ bac de recyclage de 67 litres
- ☐ bac de recyclage de 360 litres

L'arrondissement d'Anjou vous encourage à participer à la collecte sélective des matières recyclables et à poser chaque jour des gestes écoresponsables.

En acceptant un bac, vous devez vous engager à observer les règles d'utilisation du bac de recyclage contenues au Règlement RCA 75 concernant les services de collecte dans l'arrondissement d'Anjou. De façon spécifique, je m'engage à entreposer le bac de manière à ce qu'il ne soit aucunement visible de la voie publique.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Veuillez retourner le coupon-réponse rempli et signé

### Voici les différentes possibilités qui s'offrent à vous afin de nous acheminer le coupon-réponse

- par courrier électronique à : [amenagement.urbain@ville.montreal.qc.ca](mailto:amenagement.urbain@ville.montreal.qc.ca)
- par télécopieur au 514 493-8089
- par courrier postal ou en vous présentant directement à l'adresse suivante :

### Direction du développement du territoire et études techniques

7171, rue Bombardier

Anjou (Québec) H1J 2E9

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30